

Article 29 du Règlement

L'économie de la région de l'Atlantique est, au mieux, fragile. Une catastrophe de cette proportion nuit radicalement à notre prospérité économique. J'exhorte le gouvernement fédéral de concert avec les gouvernements provinciaux à mettre en oeuvre des programmes destinés à venir en aide aux Canadiens de la région pour qu'ils s'adaptent à la situation très difficile qu'ils ont vécue et vivent encore dans certains coins.

● (2020)

Le gouvernement devrait se pencher sur le fait que les Canadiens de la région de l'Atlantique éprouvent maintenant des difficultés économiques accrues dont ils se seraient bien passés dans une région où le taux de chômage est inacceptable, sinon pire. Je peux garantir au gouvernement que nous, de la région de l'Atlantique, ne voulons pas l'aumône. Cependant, nous réclamons une politique qui aidera à soutenir le secteur forestier de la région, et par la suite, au niveau national, le temps que nous puissions nous relever de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons. Nous ne pourrions faire face à ce problème sans l'aide de tous les niveaux de gouvernement.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de soulever cette question à la Chambre, et j'attends avec impatience de connaître la position de mes collègues de la région de l'Atlantique.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de participer à cet important débat d'urgence sur la situation des feux de forêts qui ont ravagé les provinces de l'Atlantique.

Tout d'abord, je voudrais offrir des louanges au député de Fundy—Royal (M. Corbett) pour avoir bien voulu demander à la Chambre de considérer sa motion, une motion sur un débat d'urgence sur cette situation dans les provinces de l'Atlantique.

J'y apporte mon entière collaboration et j'espère que les autres députés du Nouveau-Brunswick et de l'Atlantique, ainsi que tous les députés de cette Chambre, y apporteront leur appui.

Sans doute, monsieur le Président, nous avons entre les mains une situation urgente qui a nécessité et qui nécessite encore une coopération constante parmi plusieurs groupes impliqués pour empêcher que la situation ne s'aggrave. Même si les feux sont maintenant moins forts, et que la situation semble sous contrôle, on peut quand même catégoriser de désastre la situation qui a prévalu cette dernière semaine.

Monsieur le Président, c'est un désastre, et si on s'en tient à la province du Nouveau-Brunswick, 140,000 arpents ont brûlé; plus de 60 feux de forêts ont fait rage. Et 140,000 arpents, c'est 25 fois plus de feux que nous avons eus l'an dernier; 140,000 arpents, c'est tout près de la récolte d'une année, toute la récolte d'une année. Alors, on peut dire que nous avons perdu l'équivalent de tout le bois qu'on pourrait couper dans un an, ce qui représente des millions et des millions de dollars à l'économie de la province du Nouveau-Brunswick et, bien sûr, des milliers d'emplois. Je suis certain que les feux qui ont fait des ravages à Terre-Neuve étaient d'une importance semblable à ceux du Nouveau-Brunswick.

Ce débat, monsieur le Président, est de première importance pour la province du Nouveau-Brunswick, parce que l'industrie

de la forêt est une des industries les plus importantes si ce n'est pas la plus importante.

J'aimerais signaler quelques données, comme l'a fait mon collègue de Fundy—Royal qui montrent bien l'importance de ce secteur chez nous. Premièrement, 33 des 67 communautés industrielles vivent du secteur forestier. Au total, le Nouveau-Brunswick possède le plus haut pourcentage de terres en production forestière parmi les provinces canadiennes. En fait, la province a 6 millions d'hectares de forêts, ce qui représente 58 p. 100 de toute la surface terrestre de la province. Là-dessus la Couronne détient 49 p. 100 des terres forestières, dont 2 p. 100 appartiennent au gouvernement fédéral. Dix-huit pour cent des forêts appartiennent aux grandes entreprises, tandis que des propriétaires privés possèdent 33 p. 100 des terres, ce qui n'est pas peu dire. Vous comprendrez donc, monsieur le Président, qu'avec autant de forêts le Nouveau-Brunswick dépend grandement de ce secteur.

Si on se penche du côté économique, on constate que le nombre total de bois produit grâce à l'industrie forestière est de 515 millions de mètres cubes, 55 p. 100 étant constitués de bois mou et 35 p. 100 de bois dur; sans contredit la forêt est l'industrie la plus importante chez nous au Nouveau-Brunswick.

La valeur brute du total de la production est de plus de un milliard de dollars. Cela représente pratiquement le quart de tous les biens produits dans la province du Nouveau-Brunswick.

Si on regarde du côté des exportations, on constate que le secteur forestier constitue 39 p. 100 des exportations totales de la province. Avec des chiffres aussi révélateurs, on saisit davantage l'impact dévastateur qu'ont eu les plusieurs dizaines de feux qui ont ravagé une partie importante de cette richesse essentielle à l'économie de ma province, une économie qui, à l'exemple des trois autres provinces Atlantiques, est parfois chancelante.

Dans l'Atlantique, monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que le problème de développement régional n'est pas nouveau. Notre économie est largement dépendante de l'aide gouvernementale. Malheureusement, cette année le sort semble s'acharner sur nous comme si on pouvait se le permettre.

Le taux de sans-emploi chez nous s'élève encore à 15 p. 100. Aucun progrès n'a été effectué de ce côté au cours de la dernière année. Le taux de chômage chez les jeunes est encore pire que ces 15 p. 100 que les adultes connaissent. Selon les dernières statistiques, il se chiffrait à 30 p. 100. C'est complètement inacceptable. Or, avec la perte que le Nouveau-Brunswick vient d'enregistrer par les nombreux feux de forêt, ces derniers n'auront pas fait que de brûler des forêts: Ils auront brûlé des emplois et même des maisons et dispersé des familles.

Puisque le secteur forestier est si important au Nouveau-Brunswick, il est évident que plusieurs emplois sont directement et indirectement reliés à ce secteur. En fait, les chiffres sont de bons indicateurs. L'industrie forestière procure à elle seule 16,000 emplois directs. Vingt mille autres emplois dépendent indirectement de cette même industrie. Et pour être plus clair, au Nouveau-Brunswick, un «job», un emploi sur sept